



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_41 - Aurélien Clerc et consorts - Quels projets pour améliorer la mobilité dans le Chablais?

Texte déposé :

Même si l'évolution du transport individuel motorisé ne suit pas la courbe de l'augmentation de la population, nous n'en sommes toutefois pas encore à voir diminuer le nombre de véhicules/jour sur les axes reliant l'Est vaudois au reste du canton. Ce phénomène s'accroît évidemment encore durant l'hiver par une mobilité individuelle indispensable pour rejoindre les régions périphériques et les vallées alpines Vaudoises et Valaisannes. Avec le développement du tourisme quatre saisons, ce phénomène s'amplifiera durant toute l'année.

La desserte en transports publics du district d'Aigle, pour le secteur de la plaine du moins, est maintenant performante et des projets tels que la prolongation de la ligne de train Aigle/Leysin jusqu'au départ du télécabine de la Berneuse ou celle Aigle/les Diablerets, permettra de rendre ce mode de transport plus efficient.

Aujourd'hui, lorsque l'autoroute A9 est saturée, le trafic se reporte sur les axes secondaires ou même dans certains villages chablaisiens, ce qui perturbe la mobilité dans le chablais et occasionne des nuisances pour les habitants.

Plus de 20 ans nous sépare désormais des travaux du tunnel de Glion, la fermeture d'un tube nous avait fait prendre conscience du goulet d'étranglement qu'il y a vers Villeneuve avec un passage d'une autoroute, d'une route principale et de la voie ferrée, entre lac et montagne, sur une largeur de 500m. Des parlementaires fédéraux avaient d'ailleurs, avant les travaux, interpellés le conseil fédéral sur la possibilité d'un 3^{ème} tube du tunnel de Glion.

Sachant que certains projets sont planifiés pour une vision à 20 ou 30 ans et au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Quels sont les différents projets, soutenus par l'Etat, à court, moyen et long terme de développement des transports publics pour rejoindre les alpes vaudoises ?

- Le Conseil d'Etat a-t-il une réponse concrète de solutions à envisager et à planifier, destinées à réduire l'impact du goulet d'étranglement que représente le secteur de Villeneuve, tant sur le plan topographique, ferroviaire que routier ?

- Le Conseil d'Etat a-t-il une solution à court terme pour éviter le report du trafic sur les axes secondaires lorsque l'A9 est saturée ?

- Bien que ce soit de compétence fédérale, un troisième tube autoroutier pourrait-il être une option à envisager dans la planification future d'un réseau de mobilité de plus en plus dense ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Bernard Nicod (PLR)
2. Charles Monod (PLR)
3. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
4. Georges Zünd (PLR)
5. Gérard Mojon (PLR)
6. Grégory Bovay (PLR)
7. Grégory Devaud (PLR)
8. Guy Gaudard (PLR)
9. Jean-Daniel Carrard (PLR)
10. Jean-Franco Paillard (PLR)
11. Jean-Luc Bezençon (PLR)
12. Jean-Marc Udriot (PLR)
13. Josephine Byrne Garelli (PLR)
14. Laurence Bassin (PLR)
15. Laurence Creteigny (PLR)
16. Marc Morandi (PLR)
17. Marc-Olivier Buffat (PLR)
18. Mathieu Balsiger (PLR)
19. Michael Wyssa (PLR)
20. Monique Hofstetter (PLR)
21. Nicolas Suter (PLR)
22. Pierre-André Romanens (PLR)
23. Sergei Aschwanden (PLR)